

## Des démissionnaires qui restent dans le marché du travail

« En France, “la grande rotation” de salariés provoque de vifs remous sur le marché du travail », titre La Tribune alors que dans le secteur privé, les salariés ont été bien plus nombreux à claquer la porte de leur entreprise en 2022 qu'avant la crise sanitaire. Mais ces travailleurs n'ont pas pour autant quitté le marché du travail, rappellent l'Insee et la Dares dans un dossier inédit. « Il s'agit d'une grande rotation plutôt qu'une grande démission », selon Dorian Roucher, sous-directeur de l'emploi et marché du travail à la Dares. Beaucoup ont changé d'entreprises ou de secteurs pour trouver de meilleurs salaires ou améliorer leurs conditions de travail. Pendant ce temps, les difficultés de recrutement demeurent à un niveau élevé. Dans leurs différentes enquêtes, les statisticiens ont retracé la trajectoire des mobilités. Parmi ceux qui ont claqué la porte de leur entreprise, près d'un salarié sur cinq est parti vers les services aux entreprises. Viennent ensuite le commerce ou encore les services non-marchand. En revanche, très peu ont rejoint les secteurs industriels. Alors que la France veut se réindustrialiser, cette orientation vers les services est une mauvaise nouvelle pour les chefs d'industrie confrontés à la pénurie de main d'œuvre. (La Tribune)